

LES MATINALES DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS : LE CPF À L'HEURE DU CPA

A Paris

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

au Procope
13, rue de l'Ancienne-Comédie
75006 PARIS

Le Compte personnel d'activité (CPA) a été créé afin que chaque personne dispose au 1er janvier 2017 d'un compte qui rassemble, dès son entrée sur le marché du travail et tout au long de sa vie professionnelle, indépendamment de son statut, les droits sociaux utiles pour sécuriser son parcours professionnel, notamment la reconnaissance d'un droit universel à la formation. Ce droit s'exerce via le Compte personnel de formation (CPF), un des comptes associés au CPA, qui a été réaménagé pour renforcer et faciliter l'accès à la formation. Quels liens entre le CPA et le CPF et les autres comptes ? Comment s'associent les différents comptes pour financer une formation ? Pourquoi l'entreprise doit-elle s'intéresser au CPA ?

A Lyon

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

à la CCI formation Lyon Métropole
36, rue Sergent Michel-Berthet
69009 Lyon

Contact : Elise Palmigiani - Tél. : 04 72 53 88 15
Courriel : palmigiani@lyon.cci.fr

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h Au programme, les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le CPA ?
Quelles en sont les composantes ?
- Comment mobiliser les différents comptes associés au CPA (Compte engagement citoyen, Compte professionnel de prévention) pour financer une formation dans le cadre du CPF ?
- Quels sont les intérêts et les enjeux du CPA pour une entreprise ?

11h Fin de la Matinale

INTERVENANTE

Valérie Michelet, juriste, département juridique,
Centre Info

